



## VILLE DE L'ISLE-ADAM

### DÉCISION DU MAIRE N°89/2023

**Objet : Avenant n°1 au marché de travaux de remplacement de l'étanchéité sur toiture terrasse avec isolation thermique de l'école maternelle Chantefleur.**

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant la décision du maire n°39/2023 du 17 mars 2023 attribuant le marché public de travaux de remplacement de l'étanchéité sur toiture terrasse avec isolation thermique de l'école maternelle Chantefleur à la société VIGASPHALT SAS, 20 avenue Graham Belle 77600 BUSSY SAINT GEORGES.

Considérant la suppression et l'ajout de prestations dans le cadre des travaux de remplacement de l'étanchéité sur toiture terrasse de l'école maternelle Chantefleur.

Considérant que ces modifications rendent nécessaires l'établissement d'un avenant.

### DÉCIDE

- **D'approuver** l'avenant n°1 au marché public de travaux de remplacement de l'étanchéité sur toiture terrasse avec isolation thermique de l'école maternelle Chantefleur avec la société VIGASPHALT SAS, 20 avenue Graham Belle 77600 BUSSY SAINT GEORGES, pour une moins-value 2 061,24€ HT soit 2 473,49€ TTC.
- **De signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 8 septembre 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20230908-89-2023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/09/2023

Mise en ligne le 11 septembre 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,



*Sébastien Poniatowski*  
**Sébastien PONIATOWSKI**

*Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM  
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75  
[www.ville-isle-adam.fr](http://www.ville-isle-adam.fr)

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire  
[s.poniatowski@ville-isle-adam.fr](mailto:s.poniatowski@ville-isle-adam.fr)